

Pluies diluviennes du 20 juin dernier

La Ville contrainte d'annuler la séance d'information publique du 6 août

Dollard-des-Ormeaux, le 29 juillet 2026 – La ville de Dollard-des-Ormeaux est contrainte d'annuler la séance d'information publique prévue le 6 août prochain concernant les pluies diluviennes qui ont engendrée des inondations dans certains secteurs de son territoire le 20 juin dernier. Cette décision est prise à la suite du dépôt d'une demande d'autorisation d'exercer une action collective intentée récemment contre la Ville.

Dans ce contexte, **la Ville a la responsabilité de préserver les droits de l'ensemble de la communauté, tout en respectant l'intégrité du processus judiciaire en cours.** Bien que cette demande d'autorisation d'exercer une action collective doive d'abord être examinée par le Tribunal afin de déterminer si elle sera autorisée, elle soulève des questions qui concernent l'ensemble de la collectivité. Dans ces circonstances, la prudence commande de limiter les interventions publiques afin de préserver l'intégrité du processus judiciaire.

« Nous regrettons sincèrement de devoir annuler cette rencontre. Notre volonté a toujours été d'informer les résidents avec transparence et rigueur. Toutefois, compte tenu des procédures légales, nous devons agir judicieusement afin de respecter le processus et les intérêts de la communauté. Malgré cette décision, nous maintenons notre engagement à communiquer avec la population dans les limites permises par ce nouveau contexte », **explique le maire Alex Bottausci.**

Malgré l'annulation de cette séance d'information publique, **la Ville demeure à l'écoute des préoccupations des résidents. Ceux-ci sont invités à transmettre leurs questions à ville@ddo.qc.ca.** Les sujets soulevés serviront notamment à alimenter une foire aux questions (FAQ) qui sera publiée sur son site Web. La Ville poursuivra également ses communications par l'entremise de ses canaux d'information officiels et rendra publics les renseignements qu'il est approprié de diffuser dans les circonstances.

La Ville remercie les résidents de leur compréhension et réitère sa volonté de poursuivre ses démarches de façon responsable, dans le respect du processus judiciaire et de l'intérêt collectif. Dès que le contexte le permettra, la Ville reprendra le dialogue avec la communauté sur cette question.

— 30 —

Contact :

Natalia Correa

Cheffe de division - Communications

ncorrea@ddo.qc.ca